

Catégorie
Châssis
de camion

Marque
BERLIET

Désignation du type / Signe de reconnais.
GLA 5 Châssis
Benne *)

Bordereau-type
N° **699**

Moyens de reconnaissance du type Désignation "GLA 5" à droite du tableau de bord, sur plaquette
N° de châssis frappé A droite, sur face sup. du longeron, devant le radiateur, et sur plaquette
N° de moteur frappé A droite, à l'arrière du carter moteur, sous le dernier cylindre, s/plaquette
Constructeur du châssis Automobiles M. BERLIET, 241 Av. Berthelot, LYON (France)
Constructeur du moteur Automobiles M. BERLIET, 241 Av. Berthelot, LYON (France)

ATTESTATION DE TYPE
COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

MOTEUR

Marque et type BERLIET MDJ
Genre En ligne, s. en tête
Carburant Mazout
Nombre cyl. 4 Temps 4
Alésage 110 mm.
Course 130 mm.
C.V.-Impôt 25,168
Cylindrée totale 4'942 cm³
C.V. frein 75
Refroidissement Eau
Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
Entraînement sur roues arrières
1. Frein A pied : Hydraulique
sur toutes les roues
2. Frein A main : Mécanique, à câble,
sur roues arrières
3. Frein —
Frein de remorque —
Direction A gauche - Direction avancée
Crochet de remorque —
Nombre de vit. avant 4
Vit. en l^{re} vit. en prise dir. 70 km/h.

CARROSSERIE

Constructeur
Genre/Forme
Exécution individuelle
Nombre de portes
Nombre de places ass. Total
Avant Milleu Arrière
Nombre de places debout
Pour motos: Siège arrière
Sidecar

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . <u>sans cabine</u>	kg.	kg.	3'000 kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	4'750 kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	7'750 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	kg.	kg.	— kg.
Charge utile . (**).	kg.	kg.	(**)
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)			— kg.

Pneumatiques: Dimension 8.25 - 20 6 Ply ou Renf. ~~EXD~~ / jumelés

Capacité de charge (sans poids) 11760 kg. Poids autorisé 31520 kg. 71000 kg.

(1)

Syst. anti-éblouissant Ampoules Blix à cuiller

Faux rouges

1)

Eclairage du N° de contr.

1)

Emplacement

1)

Essui-glace 2, électriques

Avertisseur 1, avertisseur électr.

1)
1)
1)

Feux stop

Feux de position

Phares : Marque MARCHAL

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

DIMENSIONS

Voie { avant 1'820 mm.
arrière 1'668 mm.

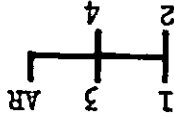
Largeur hors-tout AV. 2'200 AR. 2'150 mm.
Empatement (*) 2'500 mm.

Longueur hors-tout (*) 4'894 mm.
Hauteur (non chargé) 2'320 mm.

Garde au sol 250 mm.
Porte à faux, arrière (*) 1'174 mm.

Crochet de remorque (haut, dep. soi) — mm.
Crochet de remorque (porte à faux) — mm.

Diamètre de braquage ext. gauche (*) 10,60 m.
Diamètre de braquage ext. droite (*) 10,65 m.



Longueur du pont de charge mm.
Largeur du pont de charge mm.
Hauteur intérieure mm.
Haut. du pont dep. le sol mm.
Rideaux (hauteur) mm.

OBSERVATIONS

(*) Se livre encore dans les exécutions suivantes :

Empat. Long.tot. Porte à faux arr. 1'300 mm.

Chassis normal 2'500mm. 5'020 mm. 1'710 mm.
" long 3'090mm. 6'020 mm.

Pour cette dernière exécution, le diamètre de braquage est également modifié.

(**) Charge utile : La charge utile doit être fixée compte tenu du poids du vhc. à vide et de la garantie de charge des pneumatiques.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RB)

1) Equipement : Modifié et complété lors du montage de la carrosserie ; doit être contrôlé lors de l'expertise individuelle.

Tuyau d'échappement : Doit être prolongé jusqu'à derrière l'essieu arrière ; l'orifice ne doit pas être dirigé vers la droite.

Lieu et date de l'expertise-type

Lausanne, le 30. 1.1951

La commission d'expertises-types